



COMMUNE DE BIGUGLIA

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 06 MARS 2023

NOMBRE DE MEMBRES		
EN EXERCICE	PRÉSENTS	VOTANTS
29	16	24

L'an deux mille vingt-trois, le six mars, à 18 heures 00, le conseil municipal de la commune de BIGUGLIA, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au lieu de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Charles GIABICONI, Maire de la commune de BIGUGLIA.

Date de la convocation : 28 février 2023

Le quorum étant atteint, Noël TOMASI est désigné en qualité de secrétaire de séance.

Présents : Jean-Charles GIABICONI - Noël TOMASI - Muriel BELTRAN - Patrick GIGON - Marjorie PINDUCCI - François LEONELLI - Marilyn MASSONI - Thérèse MACRI - Jean-Pierre VALDRIGHI - Patrick EIDEL-GIUDICELLI - Marie-Noëlle SAROCCHI - Pascale GIORDANO - Jérôme CAPPELLARO - Antoine DEGERINE - François-Marie LUCCHETTI - Claudia TORRE.

Absents excusés : Frédéric RAO (a donné procuration à Patrick GIGON) - Maria GAROBY (a donné procuration à Marjorie PINDUCCI) - Patricia BENIGNI (a donné procuration à Claudia TORRE) - Mustapha RACHID (a donné procuration à François-Marie LUCCHETTI) - Jacqueline RISTICONI (a donné procuration à François LEONELLI) - Paul POLI (a donné procuration à Jérôme CAPPELLARO) - Jessica LOPES-BARROSO (a donné procuration à Pascale GIORDANO) - François GRISANTI (a donné procuration à Thérèse MACRI).

Absents : Laetitia OLIVESI - Dominique BENIGNI - Christelle CRUCIANI - Ariane ALBERGHI - Anthony GANDOLFI.

Délibération : N°11-06-03-23

Objet : Travaux de sécurisation de la voirie communale - Modification du plan de financement 2022.

Le Maire soumet au Conseil Municipal le rapport suivant.

Par délibération en date du 15 décembre 2022, le conseil municipal a modifié le plan de financement concernant des travaux de sécurisation de la voirie communale de la manière suivante :

Désignation	Finalité	Coût hors taxes	État — DETR — Axe 3 — 40%	CDC — Dotation quinquennale 40%	Part Ville
Sécurisation Pont entrée lotissement Cabanule	Sécurisation routière et piétonne	12.542,40 €	5.016,96 €	5.016,96 €	2.508,48 €
Déviations route de la Digue	Sécurisation routière	119.065,00 €	47.626,00 €	47.626,00 €	23.813,00 €
Sécurisation Chemin communal « Route de Suariccia »	Sécurisation routière	89.144,60 €	35.657,84 €	0,00 €	53.486,76 €
Zone Béton Container — Route du Bevinco	Sécurisation routière OM	15.663,33 €	6.265,33 €	6.265,33 €	3.132,67 €
TOTAL		236.415,33 €	94.566,13 €	94.566,13 €	92.940,91 €

Accusé de réception en préfecture
02B-21200376-20230309-11-06-03-23-DE
Date de télétransmission : 09/03/2023
Date de réception en préfecture : 09/03/2023

Une inversion dans le tableau nécessite une correction. Le plan de financement modifié est le suivant :

Désignation	Finalité	Coût hors taxes	État — DETR — Axe 3 —40%	CDC – Dotation quinquennale 40%	Part Ville
Sécurisation Pont entrée lotissement Cabanule	Sécurisation routière et piétonne	12.542,40 €	5.016,96 €	5.016,96 €	2.508,48 €
Déviations route de la Digue	Sécurisation routière	46.424,20 €	18.569,68 €	18.569,68 €	9.284,84 €
Sécurisation Chemin communal « Route de Suariccia »	Sécurisation routière	119.065,00 €	47.626,00 €	0,00 €	71.439,00 €
Zone Béton Container — Route du Bevinco	Sécurisation routière OM	15.663,33 €	6.265,33 €	6.265,33 €	3.132,67 €
TOTAL		193.694,93 €	77.477,97 €	29.851,97 €	86.364,99 €

VU le Code Général des Collectivités Locales ;

VU l'avis favorable du Conseil Maire-Adjoint ;

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, **DÉCIDE** :

D'APPROUVER le plan de financement modifié comme suit :

Désignation	Finalité	Coût hors taxes	État — DETR — Axe 3 —40%	CDC – Dotation quinquennale 40%	Part Ville
Sécurisation Pont entrée lotissement Cabanule	Sécurisation routière et piétonne	12.542,40 €	5.016,96 €	5.016,96 €	2.508,48 €
Déviations route de la Digue	Sécurisation routière	46.424,20 €	18.569,68 €	18.569,68 €	9.284,84 €
Sécurisation Chemin communal « Route de Suariccia »	Sécurisation routière	119.065,00 €	47.626,00 €	0,00 €	71.439,00 €
Zone Béton Container — Route du Bevinco	Sécurisation routière OM	15.663,33 €	6.265,33 €	6.265,33 €	3.132,67 €
TOTAL		193.694,93 €	77.477,97 €	29.851,97 €	86.364,99 €

D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer toutes pièces utiles à la mise en œuvre de ce plan de financement ;

DIT la présente délibération fera l'objet d'une publication au registre des délibérations de la commune et d'un affichage sur le site internet de la Ville (Ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021).

VOTE A L'UNANIMITÉ.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire



Accusé de réception en préfecture
02B-212000376-20230309-11-06-03-23-DE
Date de télétransmission : 09/03/2023
Date de réception préfecture : 09/03/2023

(Handwritten signature of the Mayor)